

Evaluation

Produire en France : un centre tertiaire.

La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- cinq villes nouvelles en Île-de-France : Sénart, Saint-Quentin en Yvelines, Évry, Cergy, Marne-la-Vallée ;
- quatre villes nouvelles en province : Étang de Berre (à l'ouest de Marseille), l'Isle-d'Abeau (à l'est de Lyon), Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen) et Villeneuve-d'Ascq (à l'est de Lille).

Le gouvernement prépara en 1965 un plan prévoyant de construire des villes nouvelles pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire et éviter que Paris concentre exclusivement la croissance du pays.

Les villes nouvelles constituent des bassins de vie, mais sont aussi des centres urbains nouveaux avec des fonctions variées (habitat, emploi, éducation, culture, administration, équipements...), bien desservis par les transports routier et ferré. La qualité de desserte en transports en commun et en automobile est en effet un facteur de réussite essentiel de ces pôles de développement.

Les villes nouvelles françaises comptent 1 million d'habitants, généralement jeunes.

Source : <http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr/base/presq/index.html>

▼ La création des villes nouvelles.

Lis le texte ci-dessus et réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1. De quand datent les villes nouvelles ?
2. Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles ?
3. Combien de français vivent dans les villes nouvelles ?
4. Combien y a-t-il de villes nouvelles en France ?
5. Quel est l'un des facteurs de réussite essentielle des villes nouvelles?
6. Que trouve-t-on dans ces villes en plus de l'habitat ?

Evaluation

Produire en France : un centre tertiaire.

La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- cinq villes nouvelles en Île-de-France : Sénart, Saint-Quentin en Yvelines, Évry, Cergy, Marne-la-Vallée ;
- quatre villes nouvelles en province : Étang de Berre (à l'ouest de Marseille), l'Isle-d'Abeau (à l'est de Lyon), Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen) et Villeneuve-d'Ascq (à l'est de Lille).

Le gouvernement prépara en 1965 un plan prévoyant de construire des villes nouvelles pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire et éviter que Paris concentre exclusivement la croissance du pays.

Les villes nouvelles constituent des bassins de vie, mais sont aussi des centres urbains nouveaux avec des fonctions variées (habitat, emploi, éducation, culture, administration, équipements...), bien desservis par les transports routier et ferré. La qualité de desserte en transports en commun et en automobile est en effet un facteur de réussite essentiel de ces pôles de développement.

Les villes nouvelles françaises comptent 1 million d'habitants, généralement jeunes.

Source : <http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr/base/presq/index.html>

▼ La création des villes nouvelles.

Lis le texte ci-dessus et réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1. De quand datent les villes nouvelles ?
2. Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles ?
3. Combien de français vivent dans les villes nouvelles ?
4. Combien y a-t-il de villes nouvelles en France ?
5. Quel est l'un des facteurs de réussite essentielle des villes nouvelles?
6. Que trouve-t-on dans ces villes en plus de l'habitat ?